



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DECLENCHEMENT DU NIVEAU 2 DU PLAN GRAND FROID DANS LE PAS-DE-CALAIS

Arras, le 8 février 2021

Compte tenu de la dégradation des conditions météorologiques, annoncée par Météo France pour les prochains jours, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de déclencher le niveau 2 du Plan grand froid (« temps grand froid ») à compter de **ce lundi 8 février afin de protéger et de permettre aux personnes les plus démunies de faire face à la baisse des températures.**

Cette décision implique :

- la mobilisation immédiate de 70 places d'hébergement d'urgence supplémentaires dans l'ensemble du département du Pas-de-Calais ;
- la captation de nuitées hôtelières notamment pour faire face à l'accueil de familles avec enfants et de privilégier des mises à l'abri individuelles dans le respect des règles sanitaires ;
- l'extension, au sein de chaque arrondissement, des horaires de fonctionnement des accueils de jour ;
- un renfort du numéro 115 et des équipes du SAMU social. Toute situation de détresse pourra être signalée au 115 en vue d'un hébergement d'urgence ;
- Une intensification de l'intervention des équipes de maraudes sociales en journée et en soirée.

Il est rappelé que depuis le 1^{er} novembre 2020 les capacités de mise à l'abri des personnes vulnérables ont été augmentées de **212 places** pour la campagne hivernale 2020-2021.

Au-delà de cette mobilisation particulière pendant la période hivernale, le préfet du Pas-de-Calais tient à rappeler la mise en œuvre, tout au long de l'année, d'un dispositif d'accueil et d'hébergement pour chaque arrondissement du département. Ce sont ainsi 4 985 places d'hébergement qui sont ouvertes au quotidien, à l'année, dans le Pas-de-Calais.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Un dispositif de mise à l'abri pour la population migrante à Calais est opérationnel depuis la nuit du 6 février.

Le préfet rappelle combien il est important que toute personne en situation de détresse dans l'espace public soit signalée au 115, service d'appel d'urgence gratuit.